

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

*Il tire quarante Livres des rentes de la Somme que feu Madame Locher & deuant Baronne de Coppet ont donnée au Regent d'Ecoles de cette Paroisse. Il n'a ni vin, ni bled, ni bois.*

*Il tire de la Commune 120 Livres de Suisse y compris les Ecclages des Enfants son Salaire Monté en tout 160 Livres.*

*à peu près 4 Toises de jardin, Propriétaires la Commune*

## Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Ecole de Founex

( 1 )

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

## RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Chavannes des Bois

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

C'est un Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

C'est une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

Paroisse de Coppet et Commune Agence des Chavannes des Bois

d. District

de Nyon

e. Canton

du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

L'école est dans le Village

*Le Village a 12 maisons, faisant 14 feux de ménage*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

*point de hameaux ni de fermes ce qui répond à la question précédente*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &amp;c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Le Village contient Vingt-trois Enfants*

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Il y a quatre écoles voisines

a. Leurs noms.

Celles de Coppet, Commugny, Tournay, Mues et Tanay.

b. Leurs distances réciproques.

Celle de Coppet une lieue  
Celle de Commugny trois quarts d'heure  
Celle de Tournay une heure  
Celle de Mues et Tanay trois quarts d'heure

## II.

## INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

La Lecture l'écriture la Religion l'Orthographe l'arithmétique et la Musique l'histoire

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? &amp; combien dure-t-elle?

On tient l'école en hiver et en été, excepté 15 jours de vacances aux vacances, autant aux vendanges et les samedis on n'y apprend l'école l'après-midi.

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Le Nouveau Testament le Catéchisme de Bidermann les Exercices de David de Palattes

8°. Préceptes &amp; réglemens, comment sont-ils observés?

Bien

9°. Durée de l'école chaque jour?

en hiver cinq heures, trois le matin et deux après midi en été une heure depuis midi jusqu'à une heure

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

Ils sont distribués chacun selon leur force

## III.

## RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? &amp; de quelle manière?

Le ci devant Baron et le Ministre avaient ce droit anciennement j'ai été établi par le Pasteur et la Commune

b. D'où est-il?

de Mues

c. Son nom

Jean Louis Lambert Gery.

( 3 )

d. Son âge.

Vingt et un ans

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

Il n'est pas marié

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Depuis les premiers Janvier 1799.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

Chez son père  
Agriculteur

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?

Régent

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

En hiver Vingt trois

En été le même nombre d'enfans

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

Garçons 10 filles 13.

## IV.

## RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens &amp; fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

OUI

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, &amp; à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

Il y a un fond fait par le Baron de Lottsch pour les Bénéfices de Dimanche  
Il y a un fond fait par la même pour la pension du Régent, qui est entre les mains de la Régie des Bénéfices, plus tard l'argent est remis dans le Trésor  
Cela pour les prières et 30 pour la pension  
Le Capital des fonds ci dessus est placé en intérêts

Non

Les Bourgeois et habitant payent dix sous par mois pour chaque enfant  
Le Régent est chargé de la rétribution

Il est bon

Il n'y a qu'une chambre d'école dans le logement du Régent

Il est logé par la Commune

La Commune

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? - - - - -

142 Livres de Suisse

A. En argent, bled, vin, ou bois? - - - - -

Toute en argent

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de - - - - -

Elle ne dérive ni de Dixmes de Cens fonciers ni de droits féodaux

a. Dixmes, cens fonciers, &amp; autres droits féodaux abolis? - - - - -

b. Ou des sommes assignées &amp; payées à l'école? - - - - -

Voyez ci-dessus a et b article 13.

c. Fondations? - - - - -

de feu la Baronne Solcher comme ci-dessus de la même - - - - - 70.

d. Caisses communales? - - - - -

de la Commune 3 Livres - - - - - 3.

e. Biens d'église? - - - - -

0 Du Mois d'école des enfants - - - - - 69.

f. De l'argent payé par les pères de famille &amp; placé avec profit? - - - - -

Total 142.

g. De biens-fonds? - - - - -

Il y a un jardin près de la maison qui peut contenir environ quatre toises et un Morceau de plantation contenant environ un Acre de terre la propriété de la Commune

h. Ou d'autres capitaux quelconques? - - - - -

0

## Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes &amp; de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts &amp; sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous &amp; un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, &amp; l'envoi des réponses?

13 Instruction article 9: Quoi que le règlement pour la durée de l'école en hiver soit de cinq heures trois avant midi et deux après; elle dure tout le jour.

Ecole de Charvannes des Bois

Hans.

( I )

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

## RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Crana

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Un Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

Une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

de la Paroisse de Crassier; agence de Crana.

d. District - - - - -

Nyon

e. Canton - - - - -

Leman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Le village de Crana a 51 maisons, de 112 maisons foraines, toutes ensemble dans la circonférence d'un quart d'heure, deux autres maisons dans la circonférence du second quart d'heure. Total 54 maisons

( Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons. )

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Le village de Crana de trois maisons foraines, le moulin, La Tuillière, le moulin &amp; Collovray.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &amp;c.

La Tuillière est à 20 Minutes, Collovray autant le moulin 5 Minutes

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Du village 50 enfants; des maisons foraines point pour le moulin dans ces trois endroits cy-dessus désignés.